

Objectifs

Être capable de rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée, en lien constant avec le médecin régulateur. Mettre en œuvre les actes professionnels relevant de son domaine de compétence adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patient pris en charge par les services s'AMU, selon les conditions réglementaires d'application.

Contenu

Module 1 : Cadre réglementaire

Module 2 : Applications des actes professionnels

Module 3 : Recueil et Traçabilité

Méthodes pédagogiques

Pédagogie Active

Enseignements théoriques

Simulation et Mises en situation.

Modalités d'évaluation

Test pré et post formation,

Questionnaire de satisfaction.



Infos formation

Prérequis :

Cette formation s'adresse aux ambulanciers et ambulancières ayant obtenu leur diplôme DEA avant le 1^{er} janvier 2023 et pouvant être amenés à participer à l'aide médicale d'urgence.

Durée :

3 jours soit 21 heures

Coût :

420 € / participant

Modalités et délais d'accès :

Bulletin d'inscription

Responsable de la formation :

Dr Aude CHARLES, Praticien Hospitalier
Matthieu JALLAT, Responsable de coordination
pédagogique IFA

Lieu de formation

PARTENARIAT CESU/ IFA

Institut Régional de Formation
45, Rue Cognacq-Jay
51092 REIMS Cedex

03 26 83 28 47/ 03 26 78 74 96

cesu@chu-reims.fr et ifa@chu-reims.fr

Chiffres clefs

2024 : Taux de satisfaction : 100 %
Taux d'obtention : 100 %

Handicap

En cas de besoin d'aménagement spécifique merci de prendre contact avec les référents handicap de l'IRF : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Calendrier

3/4/5 décembre 2025.

Dates 2026, nous contacter.

